(45)



Publication du Service de l'éducation physique et du sport

Au-delà de la performance

Qu'on y adhère ou non, une chose est sûre, l'été 2012 aura été sportif! Roland Garros, l'Euro de football, Wimbledon, le Tour de France ou encore les Jeux olympiques de Londres ont été le cadre de bien des exploits. Largement médiatisés, ces événements nous auront permis de vibrer pour les performances, le talent, les prouesses physiques et techniques ou les émotions des acteurs de ce spectacle sportif.

Le président du comité d'organisation des JO de Londres, Sebastian Coe, a beaucoup insisté sur l'héritage que cette manifestation devait laisser. Si on espère que la ville de Londres, ses habitants et plus largement le peuple britannique pourront bénéficier de l'impact prévu, il est intéressant de se poser la question de ce que nous pourrons en retirer, nous, à notre niveau, pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Si on ne devait retenir qu'une seule chose pour la transmettre à nos élèves, outre les notions traditionnelles comme le respect de l'adversaire par exemple, ce pourrait être la volonté et la détermination des sportifs pour atteindre leurs buts. Andy Murray ne nous a-t-il pas fait passer un fantastique message en s'accrochant encore et toujours pour enfin s'imposer et remporter un titre majeur tellement convoité ? Dans un autre registre, le manque d'éducation de certains joueurs du onze tricolore lors de la campagne Ukraino-Polonaise nous rappelle que les qualités techniques et physiques ne suffisent pas et que le savoir-être est également indispensable.

Malgré ces exemples, fussent-ils bons ou mauvais, on a parfois l'impression que l'enseignement de l'éducation physique se réduit à la seule transmission de techniques sportives et que l'apport d'outils transposables dans la vie est marginalisé. Ces outils, deux enseignants vaudois ont récemment décidé de les transmettre à leurs élèves en leur fixant un objectif élevé: l'ascension d'un sommet à plus de 4000 mètres d'altitude. Cette aventure, relatée dans ce numéro, a permis à ces ados de se rendre compte que, comme leurs stars, il est possible de réaliser de grandes choses mais que pour y parvenir il faut y croire et s'accrocher! S'ils ont certes appris à marcher avec des crampons, ils auront surtout vécu une expérience qui marquera leur vie future.

Les prouesses sportives que l'on voit à la télévision n'ont de cesse de nous émerveiller. Osons cependant aller voir ce qu'il y a au-delà de ces performances afin de réfléchir à ce que l'on pourrait en retirer de bénéfique pour nos élèves. Le slogan des Jeux olympiques de Londres peut à lui seul résumer l'un des rôles de l'enseignant : Inspire a generation !

Raoul Vuffray Adjoint pédagogique en EPS

Sommaire



ESPACE RYTHMIQUE

• La rythmique à l'école vaudoise : déclin ou expansion ?



SPORT AUX APPRENTIS

• Programme riche et varié à l'ETML



ESPACE SANTÉ

• Tests de condition physique : des résultats qui interpellent



ESPACE VÉCU

• Classe de 8VSO : un 4000 pour se redonner confiance



ESPACE PRATIQUE

• Journées cantonales et Journée suisse de sport scolaire



ESPACE INFO

 Nouveaux moyens d'évaluation en EPS



L'OUVRAGE SUR LE MÉTIER

- Formateur d'enseignants
- JO Politiques



La rythmique à l'école vaudoise

Déclin ou expansion ?

Christine Croset

Chargée d'enseignement à la HEP

Cent ans après sa création par Emile Jaques-Dalcroze, que peut-on dire de la rythmique à l'école vaudoise ? Dans quel mouvement d'évolution est-elle ? En déclin ? En expansion ? Dans un bon équilibre ? Et, pour viser celui-ci, quels sont les éléments significatifs qui doivent attirer l'attention des professionnels de cette branche ?

En observant l'évolution des disciplines scolaires, on voit qu'il n'est jamais facile de se faire une place dans les programmes surchargés ! Pour réussir l'implantation d'une nouvelle discipline, il faut une alchimie particulière : une attente des pouvoirs publics et des parents, une finalité éducative claire, motivante, organisée et vérifiée par une forme d'évaluation. Par exemple, aux XIXe et XXe siècles, si les travaux manuels et l'enseignement ménager ont réussi leur entrée dans l'école, la prévention de l'alcoolisme a été abandonnée.

La rythmique atteint-elle cette alchimie ? En tout cas, au vu des chiffres, sa progression dans l'école vaudoise



est réjouissante puisqu'elle passe de 458 classes touchées en 1990 à 757 en juin 2012. Certes, l'évolution démographique a joué un rôle dans cette augmentation, mais la progression du nombre des périodes a suivi celle des élèves. Si déclin il y a, c'est bien dans la formation des enseignants¹, qui a passé de 2 ans de cours obligatoires (Ecole Normale) à un seul cours à option (HEP-2012).

Textes officiels

Quant aux plans d'études et moyens d'enseignement, ils montrent que si en 1978² la rythmique occupe ¼ des pages destinées à l'éducation musicale, elle n'est citée que deux fois dans le nouveau Plan d'études romand (PER) de 2010 : dans les introductions de *Musique* et *Corps et mouvement*, on indique qu'elle contribue aux

enseignements de ces domaines et qu'il s'agit là de particularités régionales.

Cette disparition du mot rythmique pourrait n'être qu'une forme d'assimilation. Les termes utilisés par Dalcroze (créateur de la rythmique) pour décrire ses intuitions ont fait place à un vocabulaire issu des sciences qui ont validé ses hypothèses (schéma corporel, syncinésie, accordage tonique,...). L'approche de l'éducation psychomotrice s'étant révélée riche de correspondances, les rythmiciens³ se sont emparés de ces termes et concepts que l'on retrouve dès les années 1980 dans leurs plans d'études.

Mais le domaine psychomoteur serait-il lui-même en déclin ? On pourrait le croire en comparant les textes d'introduction aux degrés préscolaires du Plan d'études vaudois (PEV) et du PER, où la place qu'il occupe est nettement moindre. Il est vrai que dans une perspective dalcrozienne, si c'est l'équilibre entre le cognitif et le corporel qui importe, on devrait pouvoir se contenter du cadre présenté ici, qui cite tout de même le respect des exigences posées par le développement psychomoteur.

Les risques

A l'analyse, on voit que l'une des fragilités de cette profession est sa marginalité, qui se joue sur plusieurs plans :

- Spécialistes dans un degré de généralistes, les savoirs et outils des rythmiciens diffèrent de ceux de leurs collègues. Même sans volonté de hiérarchiser des uns ou des autres, cet aspect joue un rôle de différenciation, et donc possiblement de fragilisation.
- La double référence au corps et à la musique pose problème: ni tout à fait avec les collègues musiciens, ni tout à fait du sérail des sportifs (malgré l'appartenance au SEPS, dont je parlerai plus bas), cette identité complexe contribue à disperser les possibilités de ralliement à une discipline forte.
- De plus, ces disciplines de référence sont elles-mêmes menacées par l'évolution actuelle : comme tous les enseignements qui nécessitent une grande part de gestes pratiques, leur place pose des problèmes d'horaire (notamment) dans les plans d'études des Hautes Ecoles. Il faut à nouveau condenser, faire des



- choix. Cette fois, c'est pour l'arrivée de l'anglais et de l'informatique, et la culture artistique semble bien devoir en faire les frais.
- Si, depuis 1990, on a résolu le problème des titres qui affaiblissait les rythmiciens de ce canton (avant cette date, seuls les brevets vaudois y étaient reconnus), on ne peut exclure que pèse encore parfois de manière inconsciente un certain attachement à des certifications « bien de chez nous » (sans doute plus par habitude que par malveillance), qui pourrait freiner certains développements.

Le plus grand risque qui accompagne ces facteurs de marginalité est celui de la clôture, du repli sur soi. Comment le contrer, tout en veillant à ce que s'intégrer ne rime pas avec perdre son identité?

Soulignons enfin la présence de la rythmique aux (presque) seuls degrés préscolaires et le très petit nombre de collègues masculins, ce qui apparente cette profession à toutes celles dites féminines, régulièrement fragilisées dans le monde du travail.



Les forces et ressources

Heureusement, les rythmiciens de ce canton peuvent compter sur de réelles forces et ressources. Tout d'abord, ce groupe de professionnels est très actif, prêt à se former et à s'engager dans de nouveaux projets (seniors, PraFoRythmique, etc.). Puis, comme en témoignent les pages de ce journal, une structure solide et efficace

est offerte par le SEPS, qui accueille depuis 1986 une répondante pédagogique de la rythmique et met à disposition soutien, suivi et implantation dans l'administration. Ainsi, la profession a pu se doter de plusieurs outils importants pour son travail. Citons entre autres le document didactique définissant les objectifs de la rythmique à l'école, ou encore le petit dépliant illustré qui explique par des formules simples la rythmique aux parents visitant les cours.

N'oublions pas ces outils informatiques qui font partie des ressources actuelles : le site www.rythmique.ch permet de donner une vitrine à cette discipline et d'informer ses membres sur les propositions de cours, publications et autres. Quant au site educanet de l'école vaudoise, il offre un groupe rythmique de partage d'idées sur lequel divers fichiers peuvent être déposés ou consultés.

Un soutien important provient aussi des enseignants généralistes, qui ont montré à plusieurs reprises leur intérêt pour ce qu'apportent dans leurs classes ces spécialistes du mouvement et de la musique.

Les défis à relever

Dans toute démarche de reconnaissance, l'affirmation ferme et tranquille est la meilleure des stratégies. Cela est vrai aussi pour les rythmiciens qui se doivent de défendre leurs titres, leur fonction et leurs compétences. Face à la caricature des « jeux de garderie » qui les occuperaient, il est important de faire reconnaître toute la part de travail, y compris intellectuel, que l'enfant doit faire pour contrôler ses mouvements ou inventer une forme artistique.

Mais affirmer des convictions et des manières de faire ne doit toutefois pas amener à s'isoler. Ecouter, rester curieux et ouverts à la négociation : c'est ce que ces professionnels manifestent déjà dans les meilleures collaborations avec leurs collègues généralistes, autour de leurs élèves communs et de la vie de classe. C'est aussi ce qui a déjà commencé dans les établissements au sujet du PER. A propos de ce nouvel outil de référence, la prochaine réflexion qui se dessine semble bien avoir pour objet l'évaluation et les formes qu'elle peut prendre en rythmique au CIN. Changement majeur et question passionnante, impliquant des conséquences potentiellement importantes.

Alors : déclin, expansion, équilibre ?

Si tout n'est pas facile, la rythmique et ses enseignants en terre vaudoise ont des ressources ; leur action n'est pas fondamentalement remise en question, même si sa marginalité pourrait s'accentuer aux côtés de leurs futurs collègues des petits degrés, nouveaux enseignants qui seront de moins en moins informés de l'action de ces spécialistes avec lesquels ils devront collaborer.

Il est frappant de constater la pertinence toujours actuelle de l'action éducative de la rythmique : en 1930, encore bien ignorant des jeux vidéos et des difficultés d'éducation du XXIº siècle, Dalcroze précise déjà que sa méthode développe l'attention, la présence d'esprit et la force de volonté...

Oui, le projet dalcrozien a bel et bien irrigué l'école, si profondément même que le risque principal est peutêtre de ne plus en identifier les acquis. Or, tout équilibre est toujours à (re)construire, avec créativité, souplesse, capacité de rebond. Ces qualités étant celles que les rythmiciens travaillent depuis leur formation, sans doute sauront-ils s'en inspirer pour faire face aux défis de ces prochaines années : c'est ce que nous leur souhaitons de tout coeur !

- 1 Précisons qu'il s'agit là des enseignants des degrés 1 à 4 Harmos (CIN-CYP1 actuel).
- 2 Guide pratique de l'éducation préscolaire, COmmission ROmande des Moyens d'Enseignement.
- 3 Pour des raisons de confort de lecture, mais aussi pour marquer le fait que la rythmique n'est pas une profession exclusivement féminine, c'est le masculin qui sera utilisé dans cet article.



L'éducation physique et sportive à l'ETML

Un programme riche et varié

Raoul Vuffray

SEPS

Au travers de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique, la Confédération, outre les trois leçons hebdomadaires à l'école, réaffirme le caractère obligatoire de l'enseignement de l'éducation physique pour les formations professionnelles. Que ce soit dans le canton de Vaud ou chez ses voisins, la mise en place de cet enseignement a toujours été rendue difficile par des facteurs tels que des grilles horaires de plus en plus chargées ou le manque de locaux adéquats. Ainsi, certains apprentis ne bénéficient pas du nombre d'heures d'EPS auxquelles ils auraient droit, voire, dans le pire des cas, n'en ont tout simplement pas ! A l'heure de son départ à la retraite, Alain Golay nous décrit comment, au fil du temps, les enseignants d'EPS de l'Ecole Technique – Ecoles des Métiers de Lausanne ont su, malgré les contraintes évoquées plus haut, mettre sur pied un programme sportif très complet.

Bien que située dans les profondeurs de l'imposant bâtiment de la rue de Sébeillon, la salle de sport de l'ETML n'est pas pour autant désertée, bien au contraire! Chaque jour elle est fréquentée par une multitude d'élèves qui y viennent pour leurs leçons d'EPS ou pour d'autres activités sportives. Décryptage avec Alain Golay.

Espaces pédagogiques (EP)

Alain, dans une école professionnelle comme l'ETML, certains pourraient s'imaginer que la pratique sportive est confidentielle, tant le cursus des élèves est chargé. Pourtant, à la vue du programme sportif mis en place, cela ne paraît pas être le cas.

Alain Golay (AG)

Notre école accorde beaucoup de considération et de place au domaine sportif. En effet, certaines professions, de part leurs spécificités, manquent de mouvement alors que d'autres exigent de la part des élèves d'être en bonne condition physique. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, la pratique d'une activité physique doit être absolument intégrée au cursus scolaire.

ΕP

Tu as pris ta retraite à la fin de l'année scolaire 2011-2012. Comment les choses ont-elles évolué dans cet établissement au long de ta carrière ?

AG

Je suis arrivé à l'ETML en 1980 et depuis, l'équipe des maître d'EPS n'a eu de cesse de s'adapter et d'innover afin d'offrir aux élèves leurs heures de sport obligatoires mais également pour leur proposer un programme annexe le plus riche possible. Au fil du temps, ce sont par exemple les camps sportifs, les tournois internes ou le brevet sportif qui ont vu le jour.

EP

Quelle est la situation actuelle à l'ETML en ce qui concerne les heures d'EPS obligatoires ?

AG

Durant les trois premières années, tous les apprentis

ont une leçon de 1h50 par semaine. En 4^{ème} année, ce chiffre peut varier à la baisse selon les métiers. Au gré de l'augmentation du nombre d'élèves, notre unique salle de sport ne suffisait plus pour accueillir tout ce monde. Nous avons alors mis en place des leçons de judo dans



un dojo que nous louons à proximité de l'école. C'est Yoshiyuki Hirano, spécialiste de cette discipline, qui dispense les cours. Il travaille à 100% pour l'école. En plus de nos élèves, nous accueillons également quatre classes de l'ERACOM chaque semaine.

EP

Outre les leçons d'EPS, tu as mentionné un riche programme d'activités sportives. Peux-tu nous en dire plus ?

AG

En effet, les enseignants d'EPS mettent sur pied plusieurs activités dans le prolongement des leçons obligatoires. A mon arrivée, l'école organisait une course d'orientation et des joutes d'athlétisme. Petit à petit, le programme s'est étoffé pour arriver à celui que l'on connaît actuellement.

Voici dans les grandes lignes ce programme.

Le brevet sportif

Le brevet sportif est un test effectué pour évaluer les élèves sur différentes disciplines. Il ne s'agit pas de leur mettre une note mais plutôt d'une valorisation des « élèves sportifs ». Il est composé de deux parties :

1^{ère} partie : Disciplines athlétiques (force, vitesse, détente, etc.).

- Deux disciplines obligatoires quelque soit l'année d'apprentissage, le 12 minutes et le saut en hauteur.
- Une discipline obligatoire spécifique à l'année d'apprentisssage (montée de perches, course navette, lancer du ballon de 3kg ou tractions).
- Deux disciplines à choix sur trois proposées.

2^{ème} partie : Test d'habiletés variant selon les années d'apprentissage.

1ère année : Equilibre
2ème année : Sports de balle
3ème année : Jonglage
4ème année : Agrès

Pour obtenir le brevet, il faut réaliser au moins 300 pts pour la première partie et réussir tous les éléments de la seconde. Les élèves qui réussissent le brevet sportif participent à une cérémonie de remise des prix et reçoivent un diplôme ainsi qu'un t-shirt.

Camps de sport

En 2^{ème} année, deux camps de sport sont organisés. Les élèves ont le choix entre un camp d'alpinisme et un camp polysport.

- Le camp d'alpinisme consiste à passer une semaine dans une cabane (Moiry, Trient) afin de découvrir les techniques d'alpinisme, de grimpe, de glacier, etc.
- Le camp polysport à Fiesch consiste en un choix entre plusieurs disciplines sportives.

Il est à noter qu'à part pour l'alpinisme, qui est géré par des professionnels de la discipline, tous les encadrants sont des enseignants de l'ETML, tous moniteurs J+S sport scolaire!

Tournois ETML

Tous les vendredis entre 11h30 et 13h00, des tournois internes sont organisés. Le premier tournoi est le futsal puis suivent le basketball, le volleyball, le unihockey, le badminton et pour terminer le judo. Les élèves sont libres de s'y inscrire ou non. Pour former une équipe, les participants doivent appartenir à la même section. Ces tournois permettent en outre de déterminer quelles équipes participeront aux différents CHESS.

Marche

La marche de l'ETML a lieu lors de la troisième semaine de la rentrée scolaire et chaque élève y participe. Elle a remplacé la course d'orientation qui était organisée auparavant. Afin de répartir les élèves sur le parcours (16 kilomètres dans le Lavaux en 2012), il y a un départ chaque heure suivant l'année d'apprentissage. Les élèves ont une carte et une feuille nominative qu'ils doivent faire tamponner aux différents postes répartis sur le parcours. Ils peuvent effectuer cette marche seul



ou par groupe. Ne s'agissant pas d'une compétition, les élèves ne sont pas chronométrés, mais ils doivent cependant être arrivés au plus tard 6 heures après leur départ. Deux enseignants partent avec chaque départ. En lieu et place de cette marche, certains élèves peuvent participer à une activité de vélo organisée et animée par PRO VELO LAUSANNE.

Joutes d'athlétisme

Les joutes d'athlétisme ont lieu au printemps, juste après les vacances de Pâques, au stade Pierre de Coubertin à Vidy. Elles comprennent les disciplines suivantes :

- Lancer du poids
- Saut en longueur
- Course de 100 m.
- Course de 1000 m.

Chaque épreuve rapporte un nombre de points qui permettent de classer les élèves par année ou par discipline. Les lauréats reçoivent un trophée réalisé par la section bois de l'école.

Prévention avalanches

Dans le cadre des leçons d'EPS, un cours de prévention sur les avalanches est organisé pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années. Il s'agit de les sensibiliser aux dangers de la montagne et de faire des exercices pratiques d'utilisation du matériel.

Salle de musculation

Outre ces différentes activités, les élèves ont accès à une salle de musculation qu'ils peuvent utiliser librement entre 06h30 et 19h00. Une initiation à son utilisation est réalisée durant les leçons d'EPS.

Pour tout renseignement

Nicolas Falconnier, responsable des sport à l'ETML : nicolas.falconnier@vd.ch ou 021 316 77 90





Tests cantonaux de condition physique dans la scolarité postobligatoire

3800 résultats qui interpellent

Secteur pédagogique

SEPS

Initiés en 2009 à la demande des enseignants d'éducation physique et sportive des écoles professionnelles, des tests cantonaux de condition physique pour les élèves de première année ont entre-temps également été introduits dans les gymnases. Une phase de test lors de l'année scolaire 2010-2011 a démontré certaines lacunes, notamment en ce qui concerne la récolte des résultats et l'exécution homogène des quatre tests au niveau cantonal. Afin d'obtenir des données aussi précises que possible et un traitement approprié pour l'année scolaire 2011-2012, le SEPS a élaboré un DVD de démonstration et s'est attaché la collaboration de Statistique Vaud. Si cette première moisson, effectuée auprès de 3800 élèves, révèle encore quelques erreurs de jeunesse, les premiers résultats permettent cependant de tirer quelques constatations.

Présentation des tests

Test d'endurance

Allers et retours entre deux marques espacées de 20 mètres en respectant une vitesse imposée. L'allure est accélérée par paliers de 0.5 km/h toutes les minutes.

Objectif « santé »: Femmes = palier 4 (10 km/h)

Hommes = palier 7 (11.5 km/h)

(Référence: revue Mobile 3/07)

Test global de la force du tronc

Tenir le plus longtemps possible à l'intérieur d'un élément de caisson(le bas du dos touche le caisson), en appui sur les avant-bras, en soulevant alternativement les pieds.

Objectif « santé »: Femmes = 53 secondes

Hommes = 1 min. et 15 sec. (Référence: revue Mobile 3/07)

Test de flexion en avant

En étant assis, jambes tendues contre un mur, amener ses mains le plus loin possible sans fléchir les jambes.

Objectif « santé »: Femmes = toucher les doigts des pieds

Hommes = toucher les doigts des pieds

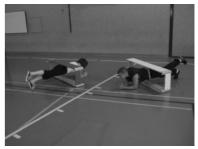
Station sur une jambe

Tenir le plus longtemps possible debout sur une jambe les mains croisées derrière le dos, l'autre pied calé derrière le genou de la jambe d'appui. Après dix secondes, l'exécutant doit fermer les yeux et après vingt secondes, la tête doit être basculée vers l'arrière. Le résultat est l'addition des deux temps (jambe gauche et jambe droite).

Objectif « santé »: Femmes = 41 secondes

Hommes = 34 secondes (Référence: revue Mobile 3/07)











Test d'endurance

Femmes

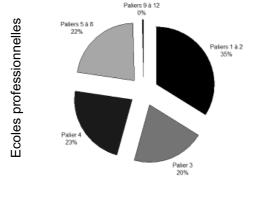


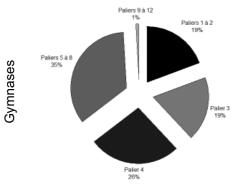
Seuil santé = palier 7

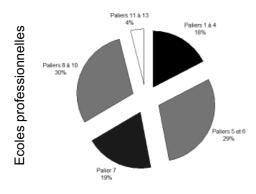
Hommes

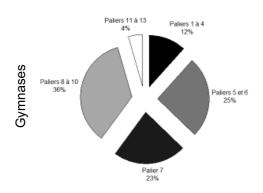










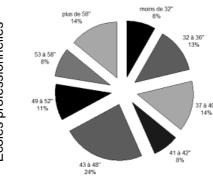


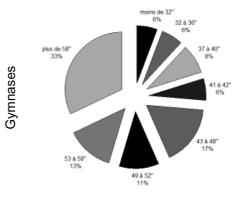
Station sur une jambe

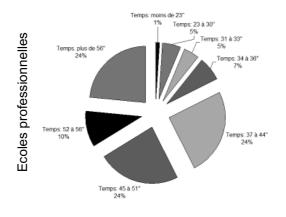
Ecoles professionnelles

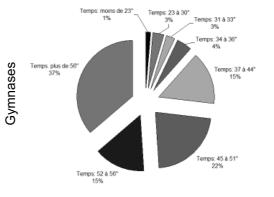
Seuil santé = 41"

Femmes







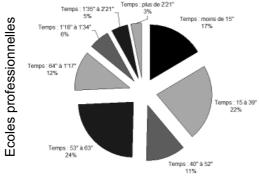


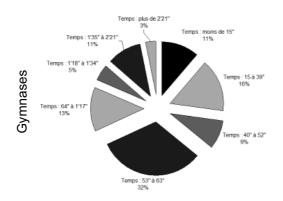
Hommes

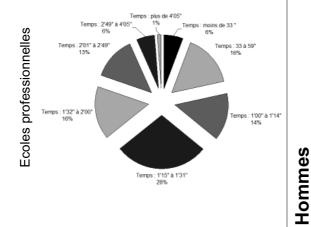
Seuil santé = 34"

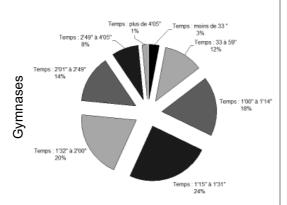
Test global de la force du tronc

Seuil santé = 53 secondes **Femmes**









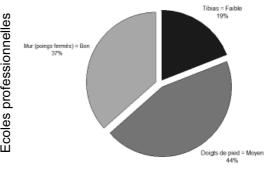
Test de flexion en avant

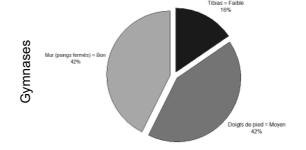
Ecoles professionnelles

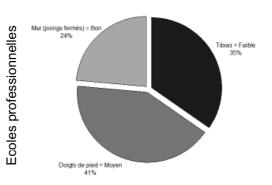
Seuil santé = Doigts de pied

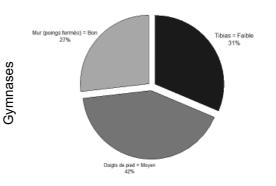
Seuil santé = Doigts de pied

Femmes





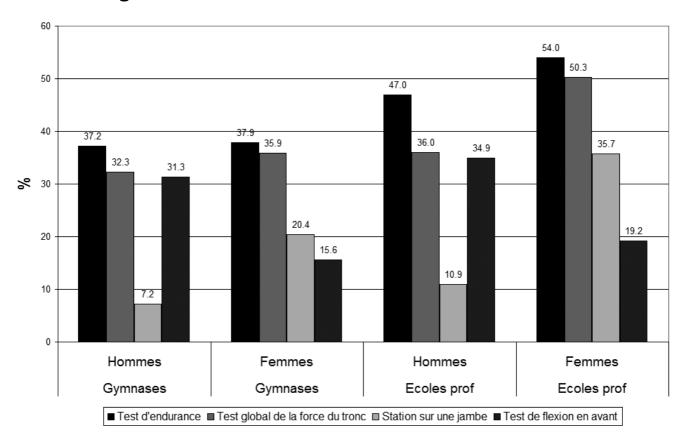




Seuil santé = 1 min et 15 sec

Hommes

Pourcentage de résultats en dessous du seuil de santé



Différences apprentis/gymnasiens

Comme mentionné en introduction, les graphiques présentés sont le fruit des résultats récoltés durant l'année scolaire 2011-2012 suite à une phase de tests en 2010-2011. Il s'agit donc des premières données réellement exploitables depuis le lancement de ces tests cantonaux.

Il est toutefois beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions avec ces résultats. Il faudra attendre quelques années afin de consolider le nombre de mesures et ainsi esquisser des tendances. De plus, afin que l'exécution de ces tests soit identique de part et d'autre du canton et que les données soient comparables, les enseignants devront encore ajuster leur pratique. Malgré ces limitations, il est cependant possible de procéder à des observations globales en analysant les graphiques présentés au fil de ces pages.

- En prenant comme référence le pourcentage de résultats se situant en dessous des seuils de santé, on constate que les élèves des écoles professionnelles sont davantage à être sous les seuils, et ce dans les quatre tests.
- Pour le test d'endurance, le pourcentage de femmes aux paliers 1 et 2 (35% dans les écoles

- professionnelles et 19% dans les gymnases) est inquiétant.
- Sans surprise, on constate que les femmes ont de meilleurs résultats dans le test de flexion en avant.
 Elles sont beaucoup moins à se situer sous le seuil de santé alors que le barème est le même.
- Les résultats du test de station sur une jambe sont surprenants. La différence de pourcentage d'hommes sous le seuil de santé par rapport aux femmes est énorme comparé aux autres tests (hommes : 7.2% et 10.9%, femmes : 20.4% et 35.7%). Cette différence peut amener à se questionner sur la pertinence des seuils de santé fixés. Seule une collecte de résultats sur plusieurs années permettra de déterminer si les limites proposées sont adéquates.

L'engagement des enseignants est primordial

Si le cumul de résultats sur plusieurs années permettra de se faire une idée plus précise de la condition physique des apprentis et gymnasiens de première année et ainsi de tirer des conclusions, il y aura toujours un décalage avec la réalité. En effet, la motivation des élèves à passer ces tests ainsi que la manière de les évaluer constitueront toujours une variable sur laquelle il sera difficile d'agir. Les enseignants ont donc un grand rôle à jouer afin de gommer au maximum ce décalage!





Avec des 8VSO d'Echallens - Polliez-Pittet

Un 4000 pour se redonner confiance

Raoul Vuffray

SEPS

Le 21 juin 2012, suite à une longue préparation et après avoir vaincu beaucoup de doutes et d'appréhension, huit élèves d'une classe de 8VSO d'Echallens - Poliez-Pittet ont atteint le sommet du Bishorn à 4153 mètres. Cette ascension, s'inscrivant au-delà de la simple course d'école ou d'un défi physique, était principalement motivée par des considérations humaines et pédagogiques. L'objectif visé par les enseignants étant de redonner confiance à ce groupe d'adolescents en leur prouvant qu'en se fixant des objectifs et en s'accrochant, il est possible de réaliser des choses extraordinaires!

Lorsqu'il est arrivé à la tête de cette classe en décembre 2011, Bruno Curchod a tout de suite été stupéfait par l'ambiance pesante qui y régnait. En effet, outre un climat d'enseignement difficile et des conflits entre élèves, l'estime et la confiance en soi semblaient avoir abandonné ces jeunes en chemin. Cette problématique se reflétait alors indubitablement par des blocages au niveau scolaire et par un sérieux manque d'espoir dans le futur, en particulier pour tout ce qui concerne l'avenir professionnel. L'image de la classe était si mauvaise que les élèves en étaient amenés à penser que personne ne croyait en eux!



Afin de tenter de désamorcer cette situation pénible, la direction de l'établissement fit également appel, dès le mois de février 2012, à Rémy Laffely, enseignant et

éducateur spécialisé, afin d'assister les enseignants de cette classe. Dès leur première rencontre, Bruno et Rémy se sont accordés sur le fait que cette classe avait besoin de se confronter à du concret et qu'un défi permettrait certainement à ces adolescents de prouver et de se prouver qu'ils sont capables de beaucoup de choses.

S'accrocher

L'idée de gravir un 4000 mètres s'est spontanément imposée comme le moyen pédagogique idéal aux yeux de Rémy Laffely et de Bruno Curchod, qui croient fortement, tous les deux, aux vertus éducatives d'aventures de ce type. La volonté était d'amener les élèves à la découverte d'un univers qu'ils connaissaient peu ou pas et ainsi de les confronter à certaines difficultés afin de leur démontrer qu'en s'accrochant on peut atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. Le choix de ce projet était d'autant plus ambitieux que les deux enseignants ne sont

pas spécialistes de haute montagne et qu'ils n'avaient eux-mêmes jamais atteint un sommet aussi élevé!

Convaincre

Une fois ses contours définis, le projet a été présenté à Philippe Vidmer, le directeur de l'Etablissement primaire et secondaire d'Echallens – Poliez-Pittet. Ce dernier y a tout de suite vu d'excellents débouchés pédagogiques et y a apporté son appui inconditionnel. Il accompagnera même la classe au sommet ! Les plus difficiles à convaincre furent les élèves eux-mêmes ainsi que leurs



parents. Les premiers auraient plutôt opté pour un voyage « traditionnel », dans une capitale européenne, alors que les seconds étaient bien sûr plus préoccupés par les risques inhérents à une telle aventure. Le projet a alors été présenté de manière minutieuse afin de rassurer et de convaincre tout le monde en mettant en lumière les bénéfices que les élèves pourraient en retirer et l'impact que cela pourrait avoir sur eux par la suite.

Se préparer

Gravir un 4000 mètres ne s'improvise pas et une solide préparation a donc été nécessaire. Dans un premier temps, il a fallu rédiger des dossiers de présentation afin de trouver des sponsors, indispensables pour boucler le budget de 10'000 francs. Cependant, outre la recherche de fonds, le but de l'exercice était également d'impliquer la communauté afin de valoriser ces élèves. Dans un deuxième temps, c'est la condition physique qui a été travaillée au travers de quatre marches de préparation, planifiées avec les guides de montagne qui encadrèrent ensuite les élèves vers le sommet. Ces



randonnées se voulaient également formatrices par le biais de l'expérience acquise. Les élèves ont donc pu se rendre compte par eux-mêmes que des baskets n'étaient pas les chaussures les mieux adaptées pour de telles excursions ou que les sucres de raisins s'avèrent de meilleurs compagnons qu'un paquet de chips... C'est ainsi que petit à petit les élèves ont commencé à adhérer au projet et que des améliorations sont intervenues dans la vie de classe. Les disputes ont alors gentiment fait place au dialogue et aux encouragements, un vrai changement!

Quand il faut y aller ...

Après des semaines de préparation, le moment de partir à l'assaut du Bishorn est finalement arrivé; l'impatience d'en découdre avec la montagne se mêlant toutefois à une certaine appréhension. L'ascension s'est déroulée dans le cadre d'une semaine de camp à Zinal dont le programme tournait exclusivement autour de ce seul objectif.

- Lundi
 Arrivée à Zinal, préparation du matériel et jeux visant à souder le groupe.
- Mardi
 Activités sur le glacier de Moiry (marche avec crampons, marche en cordée).
- Mercredi
 Montée de Zinal à la cabane de Tracuit.

Jeudi

Réveil à 4h00 et départ à 5h00 pour l'ascension du Bishorn. De retour à la cabane à 12h00 et... fondue!

 Vendredi Redescente à Zinal puis retour à la maison.

L'ascension s'est faite en 3 cordées avec à chaque fois un guide de montagne en tête, quatre élèves et un enseignant pour fermer la marche. Ce sont finalement huit élèves sur douze qui sont parvenus au Bishorn en ce jeudi 21 juin 2012 après plus de 4 heures d'effort. L'éventualité de ne pas réussir à rejoindre le sommet avait longuement été discutée et préparée en classe et les quatre jeunes alpinistes ayant dû abandonner en cours d'ascension n'ont donc pas été mis de côté mais associés à la réussite du groupe.

Prêts à affronter d'autres difficultés

Même si tous les élèves n'ont pas pu profiter de la vue depuis le sommet, tous ont su dépasser leurs limites et ont pu découvrir que leurs ressources étaient plus importantes que ce qu'ils croyaient. Ils sont fiers d'avoir



pu prouver qu'ils étaient capables de réussir un exploit et de se rendre compte que finalement toute difficulté est surmontable, qu'il s'agisse de gravir un 4000 mètres ou de remplir un test de français! Suite à cette aventure, l'ambiance de la classe et les comportements individuels ont évolué positivement et de manière impressionnante. Il ne fait aucun doute que les élèves de cette classe retireront de cette expérience quelque chose d'important pour leur vie future!

Pour tout renseignement

Bruno Curchod bruno.curchod@hotmail.com





Journées cantonales de sport scolaire

Calendrier 2012 - 2013

La rentrée est à peine consommée que les premières journées cantonales de sport scolaire sont déjà dans le viseur. Ces compétitions, dont l'organisation incombe pour la plupart à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS), permettent à de nombreux élèves du canton de défendre les couleurs de leur école. Si certains établissements scolaires sont régulièrement représentés lors de ces joutes cantonales, force est de constater que certains ne le sont que rarement voire pas du tout! Le SEPS vous encourage donc vivement à inscrire une ou des équipe-s à ces manifestations qui représentent un but attrayant et formateur pour les élèves et les enseignants.

Le calendrier 2012-2013

Natation	Pully	Mercredi 28 novembre 2012	
Volleyball*	Echallens	Mercredi 5 décembre 2012	
Handball	Crissier	Mercredi 5 décembre 2012	
Mini-Handball (CYP 2)	Divers lieux	Mardi 18 décembre 2012	
Glisse (ski – snowboard)	Les Mosses	Mercredi 23 janvier 2013 (renvoi au 6 février 2013)	
Glisse (ski de fond)	Les Mosses	Mercredi 23 janvier 2013 (renvoi au 6 février 2013)	
Unihockey*	Lausanne	Mercredi 13 mars 2013	
Football en salle (9°)	Villeneuve	Mercredi 20 mars 2013	
Course d'orientation*	Puidoux/Chexbres	Mercredi 24 avril 2013 (renvoi au 1er mai 2013)	
Football	Chavannes	Mercredi 15 mai 2013 (renvoi au 22 mai 2013)	





^{*}Ces journées font office de qualification pour la Journée suisse de sport scolaire

Clarens

Vous trouverez toutes les informations et les bulletins d'inscription sur le site internet de l'AVEPS : www.aveps.ch (Inscriptions)

Pour tout renseignement

Mini Beach Volley

Magali Bovas, responsable technique de l'AVEPS : mbovas.aveps@gmail.com



Du 28 au 31 mai 2013

Journée suisse de sport scolaire

Inscrivez-vous!

La Journée suisse de sport scolaire (JSSS) regroupe les meilleures équipes de chaque canton afin de décerner le titre de champion suisse de sport scolaire dans une dizaine de disciplines. Notre canton y est chaque fois représenté et de fort belle manière puisque lors de l'édition 2012 à Zürich, ce ne sont pas moins de trois titres nationaux qui ont été remportés par les élèves vaudois ainsi que deux autres podiums! Dans le but de continuer sur cette fantastique lancée, le SEPS engage vivement les enseignants d'éducation physique et sportive à inscrire une ou des équipe-s à ce rendez-vous scolaire national.

La Journée suisse de sport scolaire 2013 aura lieu le 5 juin à Lyss (BE).

Dans le but de favoriser la participation des équipes vaudoises, le SEPS prend à sa charge tous les frais facturés par les organisateurs concernant les élèves (inscription, transport, repas et éventuellement nuitée). Les frais liés aux enseignants sont quant à eux à la charge des établissements selon les modalités de la DGEO.

Pour 2013, l'objectif du SEPS est de voir le canton Vaud représenté dans chaque discipline, à savoir :

- Badminton (cat. mixte)
- Basketball (cat. filles et garçons)
- Gymnastique aux agrès (cat. mixte open) (au moins 1 fille ou 1 garçon dans l'équipe)
- Handball (cat. filles et garçons)
- Athlétisme (cat. filles, garçons, mixte)
- Course d'orientation (cat. filles et garçons)
- Natation (cat. filles, garçons, mixte)
- Unihockey (cat. filles et garçons)
- Volleyball (cat. filles et garçons)

Informations sous réserve de modification.



Inscriptions:

- En athlétisme, volleyball, unihockey et course d'orientation, les vainqueurs des journées cantonales respectives sont qualifiés. A l'issue de ces différentes journées, les responsables d'équipes sont contactés par le SEPS afin de savoir s'ils souhaitent aller à la JSSS. En cas de renoncement, les équipes suivantes (par ordre de classement) seront approchées.
- Pour les autres sports, les inscriptions se font via le site internet de l'AVEPS (www.aveps.ch) jusqu'au 14 décembre 2012. Des rencontres de qualifications seront organisées en cas d'inscriptions trop nombreuses par rapport au nombre de places disponibles.
- Afin de pouvoir participer, les élèves doivent être scolarisés en 9^{ème} année (ou moins) et être âgés de 17 ans au maximum. Les participants devront présenter des papiers prouvant qu'ils réunissent ces critères sous peine de se voir refuser de concourir!

Pour tout renseignement

Raoul Vuffray, SEPS: raoul.vuffray@vd.ch ou 021 316 39 42





Nouveaux moyens d'évaluation en EPS

Trois groupes de travail vaudois à l'œuvre

Toni Pacifico

SEPS

Avec l'arrivée du Plan d'études romand (PER), les moyens actuels d'évaluation de l'éducation physique et sportive sont amenés à subir une mise à jour importante tant au niveau lexical qu'au niveau des contenus et de la déclinaison des objectifs.

Dans cette optique, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), a mis sur pied trois groupes de travail (GT) – un par cycle HarmoS - formés de maître-sse-s spécialistes en EPS, d'animateurs pédagogiques, de maître-sse-s généralistes ainsi que de professeurs formateurs de la Haute école pédagogique (HEP) de Lausanne. En tout, ce sont dix-sept personnes qui travaillent sur ce projet depuis le mois de janvier au rythme d'une séance toutes les deux semaines.

Une proposition de planification

Pour les cycles 1 et 2 HarmoS, il est rapidement apparu nécessaire, dans le but de faciliter le travail de préparation des maître-sse-s généralistes, de proposer une planification annuelle qui fasse le lien entre le PER et le futur cahier d'évaluation. Ce document est en phase de finalisation et a été proposé pour essai dans quelques

at the state of th

classes dès le mois de septembre de cette année par l'entremise des animateurs-trices pédagogiques. Les tests qui figureront dans le nouveau moyen d'évaluation seront évidemment en lien avec cette proposition de planification.

Des programmes d'établissement à mettre à jour

Quant au GT du cycle secondaire, il a orienté sa réflexion sur un document officiel donnant un cadre général cantonal, mais laissant une certaine liberté à chaque établissement en fonction de ses caractéristiques propres et de son programme d'établissement. Ce dernier devra être mis à jour de manière à répondre aux exigences du PER et être en lien avec le nouveau moyen d'évaluation à venir.

Bien que travaillant séparément, ces trois groupes, conduits par les conseillers et adjoints du SEPS, suivent un même fil rouge. Le passage d'une fin de cycle à



un nouveau cycle s'effectue dans la continuité et en adéquation avec les objectifs énoncés dans le domaine Corps et mouvement du nouveau plan d'études.

A la rentrée d'août, les trois GT ont repris leur pensum afin de finaliser leur projet et de le présenter lors d'un séminaire de travail qui aura lieu en décembre prochain. Ce séminaire, auquel participeront tous les animatrices et animateurs pédagogiques du canton, aura pour but d'examiner dans le détail les projets élaborés par les GT. Après cette analyse fine et quelques ajustements inévitables, ces différents documents devraient être proposés dans quelques classes du canton pour le deuxième semestre de cette année scolaire afin de les tester in situ.

Les corrections à amener ainsi que la forme définitive de ces nouveaux documents devraient occuper les séances du printemps 2013. Et, si on fait preuve d'un grand optimisme, ces nouveaux moyens d'évaluation de l'éducation physique pourraient officiellement faire leur apparition lors de la rentrée d'août 2013.

Formation continue

HEP

Pour l'ensemble des informations sur les types de formations continues à la Haute école pédagogique, voir la brochure « Formation continue 2012-2013 ».

Les demandes de renseignement et les inscriptions sont à adresser à : Haute école pédagogique, Unité de formation continue, Av. de Cour 33, 1014 Lausanne Tél. 021 316 95 70 – Fax 021 316 24 21 – Email : ufc@hepl.ch – www.hepl.ch

ASEP

Informations détaillées auprès du secrétariat de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), Walsermätteli 13, 6463 Bürglen

Tél. 0848 78 77 24 - Email : info@svss.ch - www.svss.ch

6912	Danse de couple Un merveilleux moyen de créer une ambiance de classe, d'animer un cours mixte ou de proposer une option facultative: les danses de couple! Mais aussi permettre à vos élèves de découvrir d'autres manières de s'exprimer en musique : rock'n roll, disco fox, mambo, salsa, Tout un programme !	17.11.2012	Lausanne Sandrine Gabler-Bardet Valérie Jeanrenaud
7312	Ski alpin – Diversification et rafraîchissements, techniques pour dynamiser son enseignement (Module de perfectionnement J+S; CP SSSA) Cours pratique et didactique. Entre développement des techniques personnelles et approche des concepts de l'enseignement du ski, ce cours vous permettra de découvrir et de vivre des idées nouvelles pour égayer et varier votre enseignement du ski. L'entrée au cours se fait le soir du 30 novembre!	30.11- 02.12.2012	Zermatt Patrick Badoux Guillaume Garnier
7412	Natation : La technique des 4 styles de nage Les éléments et mouvements clefs pour construire et corriger. Progression méthodologique avec toute une série d'exercices à utiliser à l'école. Ce cours comprend la Contrôle de Sécurité Aquatique (CSA) de swimsports.ch	02.12.2012	St-Légier Jean-Luc Cattin

J+S Pour connaître toutes les informations et renseignements nécessaires concernant les cours Jeunesse+Sport, veuillez consulter le site de Macolin www.jeunesseetsport.ch (Disciplines sportives/Groupes d'utilisateurs, formation des moniteurs, plan des cours, documents à télécharger, formulaire d'inscription PDF/Word à télécharger).



Inscriptions en ligne par le répondant (coach) J+S ou auprès de J+S Vaud Tél. 021 316 39 62 - E-mail : jsvaud@vd.ch

Nº 45 - OCTOBRE 2012

S PACE

pullagogiques

(15)



L'OUVRAGE SUR LE MÉTIER ...

Formateur d'enseignants - Le pays d'où je viens...

Eric Walther (Editions Ouverture)



« Je suis toujours surpris, lorsqu'on me pose des questions sur mon travail, de découvrir combien la profession de formateur d'enseignants est méconnue. Ce qui m'étonne le plus, c'est que même des personnes qui devraient pourtant être au courant de ce qui se fait dans les lieux de formation ont une vision erronée de ce rôle. Certaines d'entre elles n'hésitent pas à affirmer qu'une formation de haut niveau passe par des cours de haut niveau, comme si la qualité d'un cours théorique garantissait, à elle seule, la mise en place d'une pratique professionnelle de qualité. D'autres pensent, au contraire, qu'il suffit de repérer un «bon prof'» sur le terrain pour

qu'il devienne un jour un formateur compétent ; la tâche confiée est alors vue comme le couronnement d'une carrière. Qu'en est-il vraiment ? Je laisserai au lecteur le soin de répondre à cette question, s'il accepte de me suivre dans ma vie de formateur. »

JO Politiques

Pascal Boniface (Editions Jean-Claude Gawsewitch)



Les Jeux olympiques seraient, selon les textes fondateurs et les affirmations du CIO, apolitiques. Cet événement hypermédiatisé peut-il rester au-dessus de la mêlée politique ? Pascal Boniface sort de ce discours hypocrite et révèle l'impact politique formidable des Jeux olympiques. Suivis par plus de 4 milliards de téléspectateurs, attirant plus de 10'000 athlètes de 200 délégations nationales différentes, les JO d'été figurent aujourd'hui parmi les rendezvous les plus populaires au monde... et les plus stratégiques.

Perçus comme des vitrines des pays hôtes souhaitant défendre et améliorer leur

image, voire comme une tribune planétaire pour formuler revendications et prises de position, les JO n'ont eu de cesse, tout au long de leur histoire, d'être le reflet de rivalités géopolitiques, qu'il s'agisse de l'attribution de l'organisation de la compétition ou du décompte des médailles.

Pascal Boniface décrypte avec clarté l'histoire du mouvement, entre boycott, polémiques et médiatisation. Il évoque la compétition entre nations, l'affirmation des identités nationales, mais aussi les épisodes dramatiques et les espoirs portés par l'olympisme, et nous offre un nouveau regard à l'issue des jeux de Londres. Comment repenser les JO, dans leur approche politique et géopolitique ?

Dossiers envisagés dans les prochains numéros :

- Utilisation du podomètre
- Swissball



Service de l'éducation physique et du sport Ch. de Maillefer 35 1014 Lausanne Tél. 021 316 39 39 Fax 021 316 39 48 www.vd.ch/seps



Ont collaboré à ce numéro :

Illustrations:

p. 2: Shmel - Fotolia.com

p. 3: SEPS

p. 4: bananna - Fotolia.com

p. 5: jancsi hadik - Fotolia.com

p. 6: SEPS

p. 7-9: Statistique Vaud - SEPS

p. 10-11 : Bruno Curchod

p. 12 : ASEP - Monika Metzger

ASEP - Tashi Brauen

p. 13: ASEP

p. 14: Raoul Vuffray

p. 16: Editions Ouverture

Editions Jean-Claude

Gawsewitch

Rédaction:

Christine Croset, Secteur pédagogique SEPS, Toni Pacifico, Raoul Vuffray.

Mise en page et réalisation :

Raoul Vuffray

Impression : Atelier OLBIS, Ch. du Rionzi, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

